

## Le presbytère sera rénové



De Michel Dessimond, maire, en présence de Marie-Agnès Petit, présidente du Département. © Droits réservés

Dimanche 8 janvier, le maire, Michel Dessimond, accompagné de son Conseil municipal, ont reçu les habitants de la commune pour une après-midi de partage autour de la galette des Rois.

Michel Dessimond, maire, a évoqué les faits marquants de l'année écoulée.

Comme l'accueil en juillet des Allemands de Krostitz avec les communes limitrophes et voisines (Céaux-d'Allègre, Allègre et Vernassal) ; le concert en l'église en août ; une animation médiévale organisée par les nouveaux propriétaires de la maison forte. Ou encore le concours de labour des Jeunes agriculteurs en août où les locaux ont pu faire briller leurs couleurs.

Un bilan sur le travail effectué et restant a aussi été établi. L'avant-dernier lot du lotissement a été vendu. Le contrat de mutuelle de santé de groupe a rassemblé beaucoup d'habitants de la commune. L'éclairage public a été remplacé. Le matériel communal a été renouvelé : un tracteur, un chargeur et godet, une sableuse, une épareuse. Une commande groupée de fioul a bien fonctionné pour pallier l'inflation. L'aménagement de la voirie continue, elle est réalisée par les établissements Broc.

La numérotation des habitations dans les villages a été réalisée.

Des chemins communaux ont été entretenus et aménagés par les établissements Malfant et Pastre. L'école et la mairie ont eu des travaux de rafraîchissement (peintures, achats de mobilier...).

À noter que le vélo rail rencontre un vrai succès. Suite à la proposition du maire, l'Agglomération s'est portée acquéreur de l'ancienne gare de Malaguet où des aménagements vont être réalisés afin de mettre en avant l'histoire du lieu.

La rénovation du toit de l'église est envisagée, les Bâtiments de France pourraient apporter leur aide. La rénovation du presbytère en quatre logements et salles communes va enfin démarrer au printemps. Le permis de construire devrait être déposé fin janvier. Ces appartements seront réservés aux personnes âgées, éventuellement à mobilité réduite, puisque les appartements seront aménagés en ce sens, et l'immeuble desservi par un ascenseur. Le tout, bien sûr, avec des loyers très abordables.

### **Nouveau-nés**

Avant la dégustation de la galette, les nouveau-nés 2021-2022 et leurs parents ont été mis à l'honneur. **2021.** Cathaud Thaïs, Lebitter Naël, Herbaut Célian, Herbaut Léo. **2022 .** Charroin Noa, Fouillit Lisa, Joly Valentine, Tristant Camille. « Ils montrent aussi un élan et une dynamique de la commune de Monlet qui aujourd'hui voit sa moyenne d'âge diminuer et ses maisons reprendre vie », selon le maire.